POLITIQUE LINGUISTIQUE AU BÉNIN : POURQUOI UNE RÉFORME PLUS FAVORABLE AUX LANGUES LOCALES ?

Gbènoukpo Gérard Nouatin (CEFET-MG)
nouatingerardo@yahoo.fr

RESUMÉ

Selon Amadou Sanni et Atodjinou (2012), le Bénin compte une soixantaine de langues autochtones. À celles-ci s'ajoute le français, la langue de l'(ex-)colonisateur, qui les domine sur le plan sociopolitique. Cette situation sociolinguistique n'est pas sans conséquences inquiétantes pour le pays sur plusieurs plans (Nouatin, 2024). Ainsi, dans cet article, j'aborde quelques-unes des raisons pour lesquelles il faut opérer une réforme de la politique linguistique nationale de façon plus favorable aux langues locales. Etant donné qu'il s'agit d'un article de réflexion théorique, mes analyses et discussions partent de réalités et d'hypothèses sociolinguistiques béninoises, africaines ou mondiales et sont basées sur des concepts issus des études décoloniales (Mignolo, 2017 ; 2004 ; Quijano, 2002 ; 2000 ; 1992) et sur les apports de Clavet (2002 ; 1987) en matière de politique linguistique. Mon argumentaire a consisté à exposer brièvement, par domaine, des enjeux sociaux considérables et leur rapport avec la langue. Après avoir présenté cette dernière sous son angle politique, j'ai attiré l'attention sur des constructions sociales et des acquis importants en danger avec la politique linguistique en vigueur : souveraineté nationale, identité culturelle et linguistique, diversité culturelle et linguistique béninoise et mondiale. J'ai aussi mis l'accent sur les défis éducatifs qu'une politique linguistique plus juste envers les langues autochtones aiderait le Bénin à relever plus efficacement.

Mots-clés :
Décolonialité. Langues locales. Politique Linguistique.

ABSTRACT

According to Amadou Sanni and Atodjinou (2012), there are approximately sixty indigenous languages in Benin. In addition to these is French, the language of the (former) colonizer, which dominates from a sociopolitical standpoint. This sociolinguistic situation has worrying consequences for the country at several levels (Nouatin, 2024). In this paper, I therefore address some of the reasons why reforming the national language policy to be more favorable to local languages is necessary. As this is a theoretical reflection article, the analyses and discussions focused on Beninese, African and global sociolinguistic realities and hypotheses, and are based on concepts from decolonial studies (Mignolo, 2017; 2004; Quijano, 2002; 2000; 1992) and Clavet's (2002; 1987) contributions to language policy studies. Thus, my argument consisted of briefly outlining major social issues and their relationship with language, by area. Having presented language from a political perspective, I drew attention to significant social constructs and achievements at risk under the current language policy, such as national sovereignty, cultural and linguistic identity, and cultural and linguistic diversity in Benin and worldwide. I also highlighted educational challenges that a fairer language policy towards indigenous languages would help Benin address more efficiently.

Keywords:
Decoloniality. Language policy. Local languages.

1. Introduction

Selon le catalogue encyclopédique des langues du monde Ethnologue, l'Asie concentre le plus grand nombre de langues indigènes au monde (32,2%), immédiatement suivie de l'Afrique (30,3%), avant que ne viennent le Pacifique (18,4%), les Amériques (14,9%) et, en dernier, l'Europe (4,1%)[19]. Du fait de la colonisation et de l'impérialisme occidentaux, c'est une très infime partie des déjà peu nombreuses langues européennes qui domine le monde du point de vue de leurs fonctions. En Afrique, où se situe la République du Bénin, le monolinguisme officiel et l'éducation monolingue en langues européennes contrastent avec le multilinguisme des pays et le plurilinguisme de la plupart de leurs habitants. D'après Amadou Sanni et Atodjinou (2012), le Bénin compte une soixantaine de langues autochtones, auxquelles s'ajoute le français, la langue de l'(ex-) colonisateur, qui domine les premières sur le plan du statut sociopolitique.

En effet, la nation béninoise est un héritage colonial, ses frontières ayant été tracées par son (ex-)colonisateur, tantôt à sa guise tantôt en négociant avec le colonisateur voisin, alors que la région était constituée de royaumes (Nouatin, 2024). Ainsi, plusieurs groupes ethniques se sont retrouvés entièrement ou partiellement au sein d'un territoire alors considéré par la France comme l'une de ses colonies d'Afrique (Nouatin, 2024). Au moment de son accession à l'indépendance en 1960, la colonie du Dahomey, comme elle fut nommée, devenue République du Dahomey (1958)[20], a opté pour une politique linguistique de non-intervention, c'est-à-dire qu'elle a reconduit la politique linguistique coloniale, qui consistait à imposer le français, à en faire une marque de prestige et de réussite sociale et à faire périr les langues locales (Loris, 2012). De la sorte, le français était, et reste encore aujourd'hui, l'unique langue officielle – donc la langue de travail des trois pouvoirs de la République,

[19] Source : Ethnologue, 28th Edition (2025). © 2025 SIL Global. Disponible sur : https://www.ethnologue.com/insights/continents-most-indigenous-languages/. Accès le : 02 sept. 2025.

[20] Le nom République du Bénin lui a été donné en 1975.

la principale langue de l'éducation nationale, la langue du travail intellectuel dans le secteur public comme dans le secteur privé etc[21].

Ce sont, alors, certaines des raisons pour lesquelles il faut reformer cette politique des langues de façon plus pertinente par rapport aux réalités sociolinguistiques du Bénin, et donc plus juste envers les langues locales, que j'aborde dans cet article. Je tiens toutefois à préciser que ce n'est pas le bannissement du français que je préconise, mais l' « horizontalisation » de ses rapports avec les langues locales. Au stade actuel du paysage sociolinguistique béninois, bannir le français constituerait tout autant une politique d'exclusion.

En ce qui concerne la méthodologie, il s'agit d'un article de réflexion théorique dont les analyses et les discussions partent d'hypothèses et de réalités sociolinguistiques béninoises, africaines ou mondiales, et sont basées sur des concepts issus des études décoloniales (Mignolo, 2017 ; 2004 ; Quijano, 2002 ; 2000 ; 1992), ainsi que sur des apports de Clavet (2002 ; 1987) en matière de politique linguistique.

Ainsi, je mène mon argumentaire sur plusieurs fronts, chacun desquels constitue l'objet de chaque section de cet article : langue comme outil de pouvoir, décolonisation et décolonialité, éducation, identité culturelle et identité linguistique, importance de la diversité culturelle et linguistique pour l'humanité. Ces cinq sections sont encadrées par cette introduction et des conclusions.

2. La langue : au-delà de l'outil de communication

Quand on pense à la langue, on voit d'abord, et on a tendance se limiter à, sa fonction d'outil de communication. Cependant, elle représente bien plus dans nos sociétés, en majeure partie, à cause de son instrumentalisation. D'abord, le fait qu'il existe des politiques linguistiques, avec des enjeux graves, et que Calvet (2002) aille jusqu'à proposer ce qu'il dénomme *Politologie Linguistique*, c'est-à-dire, la science des interventions linguistiques (Calvet, 2002), en disent long sur

[21] Des données démolinguistiques du Bénin peuvent être trouvées dans le rapport de recherche de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF) intitulé "État et dynamique des langues nationales et de la langue française au Bénin", élaboré par les démographes Mouftaou Amadou Sanni et Candide Mahouton Atodjinou en 2012. Selon Azéhoungbo (2024), le document contient les données statistiques les plus récentes sur la situation sociolinguistique du Bénin.

ce que peut devenir la langue entre les mains des hommes, évidemment à cause de ses potentiels intrinsèques (le pouvoir des mots).

Loris (2012) observe, par exemple, que

> [l]'appropriation d'un territoire ou sa colonisation – et ce sous toutes ces formes – inclut toujours une politique linguistique censée, d'un côté, imposer la langue des colons et qui tend, de l'autre, à faire disparaître celle des colonisés. La politique des langues semble ainsi devenir synonyme de politique territoriale, car l'une et l'autre deviennent inséparables dans ce cas particulier. Il semble aller de soi que pour dominer un territoire et le contrôler efficacement il faille y imposer sa langue. (Loris, 2012, p. 42-43)

À l'ère actuelle, où la présence physique coloniale ostensible est condamnable à l'échelle mondiale, mais pas toujours condamnée, les colonialistes/impérialistes n'opèrent d'ailleurs presque plus que par la présence linguistique et culturelle. C'est l'impérialisme à travers le *soft power*, considérablement favorisé par la mondialisation. Les institutions ou organisations internationales de coopération autour d'anciennes langues coloniales (OIF, CPLP, *Commonwealth of Nations* etc.) et les instituts de diffusion de la langue et de la culture (Instituts Français, Alliances Françaises, Instituts Goethe, Instituts Confucius etc.), qui utilisent principalement la voie des bourses d'études, jouent un rôle prépondérant à ce niveau. Une bonne partie du travail se fait aussi à travers les médias audiovisuels traditionnels (surtout la télévision et le cinéma) et les réseaux sociaux.

Par ailleurs, la question de la domination ou de l'influence linguistique est d'autant plus sérieuse que la France a doté ses différents ministères de commissions de terminologie, chargées de créer les termes "officiels" qui doivent être employés à la place des emprunts linguistiques (Calvet, 2002) pour contrer l'effet de cette stratégie impériale.

Ainsi, nous devons arrêter de voir les langues (les nôtres et les étrangères) comme de simples moyens de communication, car la langue est un outil de pouvoir.

3. Décolonisation et décolonialité : la souveraineté nationale en jeu

La dernière fois que la question de la promotion des langues locales a été abordée dans la sphère politique béninoise sous l'angle de la complétion et de la consolidation de la souveraineté nationale, cela

remonte à des décennies. C'est au président Mathieu Kérékou qu'on doit la seule fois où cela a été ouvertement le cas au sommet de l'état (1972-1990). Depuis lors, peut-être parce que cela a été fait dans le cadre d'une « politique nouvelle d'indépendance nationale » (Bénin, 1983) menée par un régime malencontreusement dictatorial, on semble éviter d'en reparler ainsi. Pourtant, il y a bien matière à le faire.

3.1. Décolonisation

Dans un premier temps, en partant de la relation entre la politique territoriale coloniale et la politique linguistique, il est logique de remettre en question une indépendance territoriale ou politique non accompagnée d'indépendance linguistique lorsqu'il y a des langues survivantes pleinement actives.

Par ailleurs, dans les écoles africaines et dans la plupart des livres d'histoires, on raconte qu'en 1958, Charles de Gaulle revenait au pouvoir en France avec son projet de création de la Communauté française, en remplacement de l'Union française, et proposa aux colonies françaises d'Afrique le principe de la libre détermination, c'est-à-dire la liberté de choisir entre l'indépendance et l'appartenance à ladite entité. La Guinée ayant fait le choix de l'indépendance, à travers la voix d'Ahmed Sékou Touré, qui scandait « Nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage. », elle eut son indépendance cette même année, ce qui entraîna une rupture des liens administratifs et financiers entre le pays colonisateur et elle. Les autres colonies n'accédèrent à la souveraineté qu'à partir de 1960. Cependant, à en croire le Togolais Mawuna Remarque Koutonin, les choses ne se seraient pas passées aussi cordialement.

En effet, en 2014, Mawuna Remarque Koutonin publia un article dans lequel il dénonçait ce qu'il appelle « le pacte colonial français », présenté au monde comme des « accords de coopération », signé entre la France et ses « anciennes » colonies en même temps que les actes d'indépendance de ces dernières. Le militant y fait état de onze accords, qu'il considère comme les principales composantes dudit pacte, dont l'obligation de faire du français la langue officielle et la langue d'éducation des quatorze pays concernés. Selon Koutonin (2014), ces contraintes ont été établies et maintenues grâce à une série de violences ayant commencé par des actions visant à détruire la Guinée, en représailles de son choix de rompre nettement avec la France et en guise

d'avertissement aux autres colonies françaises[22]. Concrètement, il y eut des tentatives de paralysation de l'État guinéen (notamment la destruction d'infrastructures et le retrait immédiat du personnel administratif et technique français), de sabotage économique et de déstabilisation politique à travers l'opération Persil, d'isolement diplomatique etc. La stratégie a eu l'effet escompté : la peur s'est emparé des élites africaines, qui ont compris qu'il fallait trouver des compromis avec la France, d'où le pacte. Les dirigeants africains qui ont essayé de contourner cette option, dès le départ ou par la suite, en ont fait les frais, souvent en perdant la vie dans un coup d'État orchestré et financé par la France (Koutonin, 2014). On n'aurait pas tort de voir en ces actes les bases ce que l'on dénomme aujourd'hui la Françafrique.

Ainsi, lutter pour l'officialisation et l'usage des langues locales de ces pays comme langue d'éducation ainsi que pour leur promotion d'autres façons revient à lutter pour le volet linguistique et culturel de l'indépendance. C'est lutter pour une politique linguistique de décolonisation, comme l'a appelée Calvet (1987). Il en va de même pour les autres domaines de « coopération » entre la France et ses « anciennes » colonies : économie et monnaie, défense nationale, géopolitique internationale, éducation etc.

En d'autres termes, la décolonisation n'a pas eu lieu dans les faits ou elle est incomplète. D'aucuns utilisent le terme néocolonisation pour désigner ce mécanisme de maintien ou de relance de la domination coloniale.

3.2. Décolonialité

Depuis la fin du XXe siècle, le Péruvien Aníbal Quijano dénonce l'existence de ce qu'il appelle le « nouvel ordre de pouvoir mondial » (Quijano, 2000), institué et façonné graduellement au fur et à mesure que la modernité, dont il est l'un des principaux produits et constituants, prend forme et se consolide lui-même. Il s'agit, en effet, de la reconcentration du contrôle de l'autorité publique globale entre les mains de quelques États-nations modernes en formant ainsi un bloc impérial mondial (Quijano, 2002). Le sociologue péruvien appelle cette forme de domination la colonialité du pouvoir. Après ce terme, d'autres, tels que

[22] Il faut dire qu'en réalité, pour les plus avisés, le premier message clair et fort de cette nature a été celui envoyé à travers Haïti.

colonialité du savoir, colonialité de l'être, colonialité de la nature, colonialité du genre etc., naîtront pour la dénomination et la discussion approfondie des différentes facettes de la question, lesquelles Aníbal Quijano essayait de regrouper sous un seul terme (Nouatin, 2024).

Pour en venir à la question des langues, Mignolo (2017) soutient que le nouvel ordre de pouvoir mondial repose sur et opère à travers une série de nœuds historico-structurels hétérogènes, qui sont reliés entre eux par une logique qui génère, reproduit, modifie et maintient des hiérarchies interconnectées, dont une hiérarchie linguistique globale. Selon le chercheur, il existe une organisation verticale des langues du monde, qui privilégie les langues européennes comme langues de communication et de production de connaissance tout en subalternisant celles d'autres origines (Mignolo, 2000b *apud* Mignolo, 2017). Ainsi, des territoires autrefois colonisés, dont l'indépendance est aujourd'hui incontestable, du moins sur le papier, sont tout de même confrontés à cette forme de domination, parmi d'autres. Le colonialisme européen n'est plus là, mais la colonialité a pris le relais.

Au Bénin, cela implique que, si nous estimons que le pays est indépendant, nous avons encore ce pain sur la planche : vaincre les colonialités. En ce qui concerne le sujet de cet article, il s'agit de la vaincre dans son aspect linguistique et culturel, en débarrassant les langues béninoises de leurs stigmates et en faisant en sorte qu'elles recouvrent leur place. Au cas où l'on estimerait que le colonialisme serait encore en place, il faudra faire d'une pierre deux coups.

4. Éducation

Comme je l'ai expliqué antérieurement dans cet article, la langue a été une pièce maîtresse dans l'entreprise coloniale européenne. Cependant, elle faisait partie d'une formule dont l'éducation formelle européenne était une autre composante importante. L'école a été l'endroit où les langues des colonisés ont reçu les coups les plus fatals. En effet,

> les principaux empires coloniaux que sont la Grande-Bretagne et la France, au cours des XIXe et XXe siècles, rivalisent d'écoles, de missions, d'universités : de politiques de langues pour imposer l'anglais ou le français un peu partout dans le monde afin de se rallier l'élite et de soumettre le pays occupé. (Loris, 2012, p. 43)

En ce qui concerne spécifiquement le colonisateur du Bénin, Baba-Moussa (2013), en se basant sur plusieurs auteurs, explique que

> [l]a politique coloniale de la France en Afrique dans le domaine culturel était celle de l'assimilation (Seck, 1993). En effet, « la culture européenne était censée représenter un degré supérieur de civilisation » et il fallait aider les colonisés à s'en rapprocher (Schuerkens, 1995). L'offre éducative était donc en partie marquée par cette doctrine qu'elle contribuait à mettre en œuvre. Moins que l'émancipation culturelle et sociale des Africains, l'objectif du système scolaire et universitaire, lieu privilégié d'éducation, était essentiellement de former les auxiliaires coloniaux au service de la puissance coloniale. Dans un tel contexte, l'imposition de la langue française comme langue d'enseignement au détriment des langues africaines constituait un moyen d'assimilation par excellence. (Baba-Moussa, 2013, p. 116)

Ainsi, ce serait pertinent de retourner à la case départ pour résoudre le problème, pas simplement parce que c'est par là que le colonisateur a commencé, mais parce que c'est bien pour une raison qu'il a procédé ainsi : l'éducation formelle, qui est souvent obligatoire jusqu'à un certain niveau dans plusieurs pays, est le système nerveux de toute nation moderne. Une bonne partie du capital humain de la nation y passe. Par elle, on peut atteindre gravement une nation en aliénant ses filles et fils de sorte qu'ils la détruiront eux-mêmes, d'une position privilégiée : de l'intérieur. Donc, le problème auquel nous sommes confrontés est à deux volets : d'une part, le désendoctrinement ou la déconstruction de l'éducation coloniale, et d'autre part, la localisation de la langue d'enseignement ; deux questions étroitement liées cependant.

En outre, dans le cadre d'un projet colonial ou non, l'école joue un rôle crucial dans le renforcement ou l'affaiblissement d'une langue (Şahin, 2018 ; Loris, 2012 ; Lüdi, 2006 ; Calvet, 1987). J'en veux pour preuve le rôle de l'école, avec les instituteurs au premier rang, dans la promotion du français et l'anéantissement des langues régionales au début de la construction de l'État-nation française (Loris, 2012).

Par ailleurs, l'OIF et ses collaborateurs sur le projet ELAN-Afrique ont reconnu sur le site de l'initiative que « le constat est que la langue d'enseignement des pays d'Afrique subsaharienne francophone (le français) est peu ou pas du tout comprise des élèves et donc souvent la cause d'abandons et d'échecs scolaires[23] ». En d'autres termes, l'éducation formelle béninoise, ainsi que celles des pays africains à situations linguistiques similaires, a lieu depuis des décennies dans une lamentable précarité communicationnelle (Métangmo-Tatou, 2019).

[23] Disponible sur: https://elan-afrique.org/elan-cest-quoi/finalite-et-objectifs. Accès le: 07 août 2021.

En sus de cela, à l'échelle globale, Bender *et al.* (2005) constatait que la moitié des enfants non scolarisés dans le monde (déscolarisés ou jamais scolarisés) vivaient dans des communautés où la langue de scolarisation était rarement, voire jamais, utilisée à la maison. Et rien ne laisse espérer que ce chiffre ait diminué durant ces deux dernières décennies, bien au contraire.

En plus de ces problèmes, on peut citer aussi les lacunes de formation (citoyenne et professionnelle) qu'on ne voit pas au premier regard. De surcroît, les problèmes du système éducatif sont, en fin de compte, des problèmes sociaux graves, eu égard à leurs conséquences. Le lien entre le décrochage scolaire et la délinquance juvénile est un exemple éloquent.

Que des problèmes comme les lacunes de formation, le redoublement de classe en masse, des taux de réussite préoccupants aux examens, le décrochage scolaire etc. assiègent le système éducatif d'un pays ayant une politique linguistique éducative comme celle du Bénin, cela n'a rien d'étonnant. D'abord, pour la simple raison qu'aucune activité humaine n'aboutit si la communication fait défaut, et l'enseignement ne fait pas exception. La langue d'enseignement « joue un rôle essentiel dans la mesure où la maîtrise de cette langue est la clé pour les processus de communication en classe et, par conséquent, pour la construction des connaissances par les élèves » (Lüdi, 2006, s/p).

Par ailleurs, il y a aussi le fait que la langue maternelle soit irremplaçable comme langue d'éducation, au moins, pendant les premières années d'études (Nouatin, 2024). En effet, comme l'explique l'Unesco depuis des décennies,

> le véhicule idéal de l'enseignement est la langue maternelle de l'enfant. Du point de vue psychologique, elle représente un système de symboles qui fonctionne automatiquement dans son esprit lorsqu'il veut s'exprimer ou comprendre. Du point de vue sociologique, elle le rattache étroitement à la collectivité dont il fait partie. Du point pédagogique, elle lui permet d'apprendre plus rapidement qu'il ne ferait dans une autre langue mal connue de lui. (ONU, 1953, p. 15)

Dans ce même ordre d'idées, Joseph Poth, ancien directeur de division au siège de l'Unesco, soutient que

> [c]'est bien la langue maternelle en effet qui garantit le « décollage » intellectuel de l'enfant dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie, c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne. Oui, l'enfant est à l'aise

> dans sa langue maternelle comme dans les bras de sa mère et en lui refusant la possibilité d'utiliser le support linguistique familier apte à répondre à son besoin fondamental d'expression et de créativité, l'école le place du même coup en situation de régression. (Poth, 1988, p. 11)

Ainsi, l'on voit clairement le rapport entre l'éducation en langue maternelle, le développement intellectuel de l'enfant, son intégration harmonieuse à son milieu, l'assouvissement de son besoin d'expression et l'épanouissement de sa créativité.

En plus de ces arguments en faveur de l'utilisation de la langue maternelle de l'enfant comme langue d'éducation, il faut comprendre aussi que :

• L'acquisition de la langue écrite est nettement plus efficace quand les élèves connaissent déjà la langue. (…)

• L'évaluation des progrès des élèves est facilitée si ces derniers sont contrôlés en L1 tandis que, dans la situation submersive, les compétences linguistiques et les connaissances se confondent souvent de telle manière que l'enseignant ne sait pas si l'élève n'a pas compris un concept ou s'il a des difficultés d'expression.

• Le domaine affectif, en particulier la confiance en soi-même, l'assurance, l'amour-propre et l'identité des enfants, sort renforcé de l'emploi de la L1 comme langue d'enseignement. Ceci augmente la motivation, l'initiative ainsi que la créativité des élèves et leur permet de développer leur personnalité et leur intelligence. Au contraire, l'enseignement submersif les rend silencieux et passifs ; le mode de répétition mécanique engendre des frustrations et finalement des échecs scolaires (Lüdi, 2006, s/p).

Enfin, j'attire l'attention sur la possibilité pour la famille de mieux jouer son rôle dans sa collaboration avec l'école pour le succès de l'enfant quand la langue maternelle est aussi la ou l'une des langues de l'école (Nouatin, 2024) ; même si ce sont souvent des variantes ou des registres différent(e)s de cette langue qui sont utilisé(e)s dans les deux contextes. Pour cela, il faut aussi que les adultes soient dûment alphabétisés en langues locales.

5. Identité culturelle et identité linguistique

La disparition des langues est un phénomène naturel, qui se produit bien plus souvent que la plupart des individus n'en ont conscience. Mais des glottocides sont aussi perpétrés. Et c'est là que le problème se pose.

Hormis les cas de glottocides découlant de génocides, comme ce fut le cas en Amérique Latine, avant de mourir, les langues sont d'abord

menacées pendant longtemps. Seulement, cette menace, ou tout changement concernant le nombre de locuteurs ou la vitalité d'une langue, n'est perçue que par des spécialistes du langage, surtout ceux en service dans un observatoire équipé et sans contraintes budgétaires, qui suivent de près « les constantes vitales » de cette langue. Et des interventions sont faites au besoin.

Dans le cas des langues africaines, le mal suit son cours jusqu'à terme, faute d'un tel suivi et de politiques linguistiques conséquentes. Au Bénin, par exemple, la dernière édition de l'atlas sociolinguistique national date de 2003 et, selon Azéhoungbo (2024), ne présente pas de données chiffrées sur les langues béninoises. De surcroît, les données démolinguistiques semblent n'intéresser que lors des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH). Par ailleurs, eu égard aux objectifs et résultats attendus du cinquième recensement (RGPH5-2023)[24] ainsi qu'aux publications ayant découlé des éditions antérieures (RGPH4 en 2013, RGPH3 en 2002, RGPH2 en1992, RGPH1 en 1979), les enjeux linguistiques ne semblent pas faire partie des préoccupations importantes de cette opération. Ainsi, les analyses démolinguistiques approfondies doivent être faites par des chercheurs, dans une démarche d'exploration des opportunités qu'offrent les données des RGPH (Amadou Sanni, 2017). Or, si les glottocides à l'européenne du millénaire passé sont relativement derrière nous, il existe encore une menace sérieuse : la glottophagie coloniale ou impériale, favorisée par la modernité/colonialité (Mignolo, 2004; 2017) et ses mécanismes de base, notamment la globalisation.

La situation sociolinguistique béninoise est certes fortement caractérisée par le mélange et l'alternance de codes, y compris entre les langues locales et le français. L'interférence linguistique est aussi une réalité indéniable, comme dans tout contexte où deux ou plusieurs langues sont en contact. Cependant, le linguiste attentif remarquera que parler en langues locales sans recours au français est de plus en plus un défi pour les dernières générations, notamment en milieu urbain. C'est-à-dire que le mélange ou l'alternance avec le français quand on parle en langue locale devient de moins en moins un simple choix. Le français étant l'unique langue officielle et la principale langue de l'éducation formelle, cette incapacité à s'en passer s'accroît considérablement quand on sort du cadre du quotidien et du folklore pour parler, par exemple, des

[24] Source : https://rgph5.instad.bj/objectifs-et-resultats-attendus-du-rgph5/. Accès le : 16 fév. 2026.

connaissances modernes (Nouatin, 2024). Né au début des années 1990 et ayant grandi à Cotonou, je suis, moi-même, un exemple de cette assimilation linguistique, que j'observe dans mon entourage immédiat aussi. Pour les Béninois de ma génération et des suivantes, qui sont instruits et vivent en milieu urbain, communiquer en français est spontané, surtout entre étudiants, même quand son utilisation comme *lingua franca* ou comme langue technico-scientifique moderne la plus dominée n'est pas nécessaire, résultat du conditionnement linguistique scolaire (Nouatin, 2024). Quand ce n'est pas le cas, au moins l'alternance ou le mélange avec cette langue est presque toujours constaté(e). Toutefois, une étude *ad hoc* doit être menée pour cerner avec rigueur scientifique les contours de ce phénomène. Si cela se confirme et que le *statu quo* se maintient, très lentement mais très surement aussi, les langues locales finiront par faire place au français.

Il s'agira, à coup sûr, d'un français empreint de traces des langues locales (le français béninois), comme c'est déjà le cas, même si le Béninois a tendance à « se corriger » et à « corriger » le français de ses compatriotes dès qu'il découvre que ce qui se dit d'une façon au Bénin se dit autrement chez les francophones occidentaux, surtout en France. Néanmoins, ce sera du français. Il n'y a, *a priori*, aucun mal à contribuer à grossir le nombre de locuteurs de cette langue ou à devenir la première ville francophone au monde. Le problème, c'est le revers de la médaille, c'est-à-dire ce que cela coûterait, surtout quand il s'agit de l'aboutissement d'un processus colonial ou impérial.

« Les langues sont pour une large part des objets intellectuellement construits, tributaires de conditions historiques déterminées, qui ne préexistent pas aux pratiques sociales et aux productions culturelles qui leur donnent corps » (Alessio ; Baude, 2010). Ainsi, l'histoire de la langue, c'est l'histoire du peuple. C'est donc à juste titre que Mignolo (2004) affirme que la langue n'est pas quelque chose que les gens ont, mais quelque chose qu'ils sont.

Pour saisir le fond de ces pensées, il faut comprendre les relations qu'entretient la langue avec la culture, le folklore, les traditions, les us et coutumes, les croyances et pratiques religieuses, l'histoire du pays et la conscience historique, ainsi qu'avec une infinité de choses qui concourent à la définition de l'identité culturelle d'un peuple.

À propos de la langue et de la culture, par exemple, Brunet-Jailly (1991), affirme que

> l'étude des langues n'a pas seulement pour intérêt de décrire, sur tous les exemples encore offerts à l'observation, l'infinie variété des solutions adoptées pour construire et transmettre des messages intelligibles ; elle a aussi et surtout pour intérêt de permettre l'accès aux dimensions fondamentales de la culture qui s'exprime par chaque langue, notamment l'accès aux connaissances accumulées et aux représentations élaborées par chaque groupe concerné. (Brunet-Jailly, 1991, p. 321)

À travers ces mots s'exprime la nature mémorielle de la langue, ou plus largement du langage. Celui-ci, surtout dans sa dimension verbale (la langue), représente pour la culture, ou plus amplement pour la civilisation, ce que représente la boîte noire pour l'avion : rien ne lui échappe, à cause de son importance pour la communication et de l'importance de cette dernière pour la moindre interaction humaine, ne serait-ce qu'entre deux individus.

En synthèse, la langue n'est rien sans tous ces éléments et aspects de la vie du peuple, mais aucun d'entre eux ne serait, ou ne serait ce qu'il est, non plus sans la langue. Ainsi, si les langues du Bénin venaient à disparaître, le peuple béninois se verrait dépouillé par la même occasion de ses bases culturelles et identitaires, et se réduirait alors à un agrégat d'individus prêt à prendre les couleurs qu'on voudra lui donner.

6. Importance de la diversité culturelle et linguistique pour l'humanité

Dans la section précédente, nous avons examiné la question du danger imperceptible que courent les langues locales béninoises et les langues en situation similaire. Si rien n'est fait, il n'y a pas que le peuple béninois qui risque d'avoir des problèmes d'identité, mais le monde aussi perdrait en diversité linguistique, et c'est sur les raisons pour lesquelles il faut éviter cela que je me penche dans les lignes à suivre.

Remarquons, de prime abord, que l'Univers, ou le Multivers si on veut, est fondamentalement caractérisé par la diversité. À une échelle plus réduite, pour parler d'une réalité plus palpable pour nous tous, il suffit de regarder autour de soi pour avoir une infinité de preuves qu'il en est de même pour la Terre. Ainsi, on peut déjà commencer par convenir que la nature a autant horreur du vide que de la non-diversité. Mais, en ce qui concerne les langues et cultures spécifiquement, quels sont les enjeux liés à leur nombre ou à leur variété ?

Selon le Groupe d'experts spécial de l'Unesco sur les langues en danger, « [c]haque langue témoigne à sa façon de l'expérience humaine » (ONU, 2003, s/p). « Toutes les langues, quelles qu'elles soient, offrent un témoignage unique du génie culturel des peuples » (ONU, 2003, s/p). Au-delà du témoignage, de concert avec les autres modes sémiotiques, les langues permettent à l'humanité de profiter de ce génie de chaque peuple et nous sauvent, ainsi, de « devoir réinventer la roue » à chaque fois et à chaque endroit, grâce à sa capacité à emmagasiner de l'information. Ce n'est pas pour rien que, pour mieux faire leur travail, plusieurs spécialistes qui s'intéressent aux sociétés humaines de diverses époques et à leurs civilisations (préhistoriens ou archéologues, historiens, anthropologues etc.) sollicitent le plus souvent la collaboration des linguistes. Ainsi, « [u]ne langue qui meurt entraîne la perte irrémédiable de connaissances uniques sur le plan culturel, historique et environnemental » (ONU, 2003, s/p) et bien d'autres.

Si le rapport à la culture et à l'histoire peut être aisément appréhendé, la question environnementale pourrait l'être moins. En effet, il y a plus de deux décennies que l'Unesco et des chercheurs ont reconnu et mènent des études sur les liens d'interdépendance entre la diversité linguistique, la diversité culturelle et la biodiversité (ONU, 2003, s/p). Selon l'Unesco,

> [s]ur les 900 écorégions que le WWF a recensées à travers le monde, 238 (nommées Global 200) sont d'une extrême importance pour le maintien de la viabilité écologique de notre planète. De nombreux groupes ethnolinguistiques vivent dans ces écorégions. Ce sont des peuples qui ont accumulé de riches connaissances sur le plan écologique au cours de la longue histoire de leur vie dans ce milieu (ONU, 2003, s/p).

La disparition des langues et cultures de ces communautés représente la perte de connaissances qui nous aident à préserver la grande variété d'écosystèmes dans le monde, laquelle est vitale pour l'humanité.

Par ailleurs, la pluralité linguistique implique aussi la pluralité de façons de penser et de cosmovisions (Alessio ; Baude, 2010 ; Loris, 2012). En effet,

> une langue n'est pas un instrument neutre de communication des idées, indifférent à leur formation ; la langue intervient dans la production même de la pensée. Dans une certaine mesure, c'est une manière chaque fois différente de percevoir et de penser le monde, et donc chaque fois une possibilité de le transformer. (...)
>
> On a du mal à imaginer de nouvelles avancées de l'esprit humain dans une situation de langue unique. Car les besoins de l'intelligence et de la

> sensibilité humaines excèdent toujours les possibilités d'expression d'une langue particulière. C'est pourquoi il faut maintenir la diversité des langues, qui est une diversité de points de vue : chaque langue ne peut penser qu'une petite partie de ce qui est pensable, ne peut dire qu'une petite partie de ce qui est dicible. C'est dans la création artistique et les inventions de pensée que cela apparait : la valeur d'une langue, c'est d'abord ce qui s'invente en elle, les œuvres originales dont elle est l'occasion et le matériau ». (Alessio ; Baude, 2010, p. 5)

De cette perspective, le glottocide et la glottophagie, plus que la disparition de moyens de communication, ont pour conséquences l'extermination de modes de penser alternatifs. Mais, en plus de la pensée, Alessio et Baude (2010) ont aussi fait allusion à l'expression quand ils ont parlé de l'incapacité de chaque langue à permettre de dire tout ce qui est dicible. S'il y a bien quelque chose que le phénomène de l'emprunt de signes linguistiques et non linguistiques entre peuples nous révèle, c'est que le réseau de systèmes de signes d'aucun peuple, aussi ingénieux soit celui-ci, n'est suffisant pour couvrir ne serait-ce que les réalités de l'univers observable.

En synthèse, les coups portés à la diversité culturelle et linguistique appauvrissent l'humanité sur plusieurs plans et la mènent droit vers la décadence.

7. Conclusions

Parmi les héritages coloniaux restés presque intacts au Bénin trône notre politique linguistique. En y voyant la source primaire ou secondaire de graves maux qui accablent le pays sur plusieurs plans, alors que certains semblent loin de soupçonner cela et d'autres semblent se résigner, dans une posture fataliste, je me suis proposé d'exposer dans cet article certaines des raisons pour lesquelles une réforme plus favorable aux langues locales est nécessaire.

Mon argumentaire a consisté à exposer brièvement, par domaine, certains enjeux sociaux considérables et leur rapport avec la langue. Après avoir présenté la langue sous son angle politique, j'ai, d'une part, attiré l'attention sur des constructions sociales et des acquis importants en danger avec la politique linguistique en vigueur : souveraineté nationale, identité culturelle et linguistique, diversité culturelle et linguistique béninoise et mondiale. D'autre part, j'ai mis l'accent sur les défis éducatifs liés directement ou indirectement à la langue qu'une

politique linguistique plus juste envers les langues autochtones aiderait le Bénin à mieux relever.

Au cours des analyses, le besoin de données et d'exemples concrets sur la glottophagie des langues locales béninoises par le français, principalement en milieu urbain, s'est fait sentir. Des recherches sur ce phénomène s'imposent donc, d'une part pour le confirmer ou l'infirmer, et d'autre part pour en appréhender les contours.

Par ailleurs, les plans sur lesquels une politique linguistique méprisante vis-à-vis des langues locales impacte négativement le Bénin n'ont pas tous été abordés, à cause des limites qu'un article impose. Donc, à part approfondir les réflexions menées sur les domaines exploités ici, de futurs travaux peuvent, par exemple, se pencher sur le rapport entre la politique linguistique en vigueur et le plein exercice de la citoyenneté par la masse populaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AÏZANDJENON, C. *L'enseignement de la mathématique en fɔngbe* : un levier pour la promotion des langues nationales béninoises. 2009. 92 f. Mémoire (DEA en Linguistique) – Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, 2009.

ALESSIO, M. ; BAUDE, O. La diversité des langues. *Culture et Recherches*, n. 124, p. 4-5, Paris, 2010.

AMADOU SANNI, M. ; ATODJINOU, C. M. État et dynamique des langues nationales et de la langue française au Bénin. Québec : *Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone/Université Laval*, 2012. Disponible sur : https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/odsef_assani_web.pdf. Accès le : 10 déc. 2023.

_____. Langues parlées au sein du ménage et assimilation linguistique au Bénin. *Cahiers québécois de démographie*, v. 46, n. 2, p. 219-39, 2017. DOI : https://doi.org/10.7202/1054053ar.

AZEHOUNGBO, B. Analyses sociolinguistiques des béninismes dans le français parlé au Bénin. *DJIBOUL*, v. 1, n. 008, 2024. Disponible sur : https://djiboul.org/wp-content/uploads/2025/01/Tire-a-part_20.pdf. Accès le : 13 fév. 2026.

BABA-MOUSSA, A. R. Alphabétisation et éducation en langues nationales dans les politiques globales de l'éducation au Bénin : valeurs, principes d'actions et stratégies d'acteurs. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n. 12, p. 111-31, Paris, 2013. DOI : https://doi.org/10.4000/cres.2332.

BENDER, P.; DUTCHER, N.; KLAUS, D.; SHORE, J.; TESAR, C. 2005. *In their own language*: Education for All. Education Notes. © World Bank, Washington, DC. Disponible sur : http://hdl.handle.net/10986/10331. Accès le : 20/01/20.

BENIN. [Constitution (1990)]. *Loi N° 1990-032, du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin***.** Disponible sur : https://share.google/rcVwUG566cHsfOyUB. Accès le : 01 déc. 2025.

BENIN. Ministère de l'Éducation Nationale. *Programme national d'édification de l'École Nouvelle*. Ed. 2. Cotonou : Ministère de l'Éducation Nationale, 1983.

BRUNET-JAILLY, J. La contribution des langues au développement : un parti et une application au domaine de la santé. *Cahiers des Sciences Humaines*, v. 27, n. 3-4, p. 315-41, Paris, 1991.

CALVET, L.-J. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot, 1987.

_____. *Le marché aux langues les effets linguistiques de la mondialisation.* Paris : Plon, 2002.

HABERMAS, J. *O discurso filosófico da modernidade*: doze lições. Trad. Luiz Sérgio Repa. São Paulo: Martins Fontes, 2000.

KOUTONIN, M. R. 14 African countries forced by France to pay colonial tax for the benefits of slavery and colonization. *SiliconAfrica*: One Love Africa, 2014. Disponible sur : https://siliconafrica.com/france-colonial-tax/. Accès le : 14 fev. 2023.

LIGAN. C. D. L'exercice des droits linguistiques dans les secteurs de la justice et de l'éducation au Bénin : enjeux et perspectives. *European Journal of Applied Linguistics Studies*, v. 3, n. 2, p. 159-78, Bucharest, 2021.

LORIS, C. Impérialisme linguistique, impérialisme territorial : de la politique des langues à la politique territoriale. *AUC Interpretationes*, v. 2, n. 2, p. 41-54, 2012.

LÜDI, G. *Réflexions sur la place de la langue dite maternelle dans l'enseignement scolaire*. Annexe du Rapport de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire de l'UE, 2006. Disponible sur : http://www.assembly.coe.int/nw//Xref/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=11142&lang=fr. Accès le : 14 fev. 2023.

MÉTANGMO-TATOU, L. *Pour une linguistique du développement* : essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage. Québec : Éditions Science Et Bien Commun, 2019.

MIGNOLO, W. D. Colonialidade: o lado mais escuro da modernidade. Trad. Marco Oliveira. *Revista Brasileira de Ciências Sociais*, v. 32, n. 94, p. 1-18, São Paulo, 2017.

_____. Os esplendores e as misérias da "ciência": colonialidade, geopolítica do conhecimento e pluri-versalidade epistémica. In: SANTOS, B. de S. (Org.). *Conhecimento prudente para uma vida decente*: "um discurso sobre as ciências" revisitado. São Paulo: Cortez, 2004. p. 667-707

NOUATIN, G. G. *Introdução das línguas nacionais no sistema educacional formal do Benin*: causas do insucesso da política lin-guística e ideias de solução. Tese (Doutorado em Estudos de Linguagens) – Centro Federal de Educação Tecnológica de Minas Gerais, Belo Hori-zonte, 2024. 208f.

ONU. Unesco. Groupe d'experts spécial de l'UNESCO sur les langues en danger. *Vitalité et disparition des langues*. Paris : Section du patrimoine immatériel, division du patrimoine culturel, 2003. Disponible sur : https://share.google/LNOW4ihN2BUXMVJbK. Accès le : 30 août 2025.

ONU. Unesco. *L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement.* Paris : Unesco, 1953. Disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000131582. Accès le : 25 jan. 2023.

POTH, J. *L'enseignement des langues maternelles africaines à l'école... Comment ?* Guide opérationnel à l'usage des responsables techniques et des formateurs pour la mise en œuvre d'une réforme linguistique. Paris : Unesco, 1988.

QUIJANO, A. Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina. In: LANDER, Edgardo (Org.). *La colonialidad del saber: eurocentrismo y ciencias sociales*: perspectivas latinoamericanas. Buenos Aires: CLACSO, 2000, p. 122-151.

_____. Colonialidad y modernidad/racionalidad. *Perú Indígena*, v. 13, n. 29, p. 11-20, Lima, 1992.

_____. Colonialidade, poder, globalização e democracia. *Novos Rumos*, v. 17, n. 37, p. 1-28, São Paulo, 2002.

ŞAHIN, I. A look at mother tongue education in the context of the right to education. *Educational Research and Reviews*, v. 13, n. 9, p. 343-53, 2018.